



**DIRECTIVES SUR LES MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES ET
LES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES EN LIAISON
AVEC L'ARTICLE 5 ET L'ANNEXE C DE LA CONVENTION DE
STOCKHOLM SUR LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS**

GENEVE, SUISSE, DECEMBRE 2006

TABLE DES MATIERES

SECTION I : INTRODUCTION

I. A	OBJECTIF
I. B	STRUCTURE DU DOCUMENT ET UTILISATION DES DIRECTIVES ET CONSEILS
I. C	PRODUITS CHIMIQUES INSCRITS A L'ANNEXE C : DEFINITIONS, RISQUES, TOXICITE
I. D	ARTICLE 5 ET L'ANNEXE C DE LA CONVENTION DE STOCKHOLM
I. E	LIEN AVEC LA CONVENTION DE BALE
I. F	LIEN AVEC D'AUTRES PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

SECTION II : CONSIDERATIONS D'ALTERNATIVES DANS L'APPLICATION DES MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES

II. A	CONSIDERATION D'ALTERNATIVES DANS LA CONVENTION DE STOCKHOLM
II. B	LA CONVENTION DE STOCKHOLM ET LES SOURCES NOUVELLES :
II. C	UNE APPROCHE A LA CONSIDERATION D'ALTERNATIVES
II. D	AUTRES CONSIDERATIONS DE LA CONVENTION DE STOCKHOLM

SECTION III : MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES ET MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES : DIRECTIVES, PRINCIPES ET CONSIDERATIONS CROISEES

III.A	DIRECTIVES
III.B	PRINCIPES ET APPROCHES GENERAUX
III.C	CONSIDERATIONS CROISEES : (i) PRODUITS CHIMIQUES DE L'ANNEXE C : MECANISMES DE FORMATION (ii) CONSIDERATIONS SUR LA GESTION DES DECHETS (iii) EFFETS BENEFIQUES ADDITIONNELS DES MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES POUR LES PRODUITS CHIMIQUES INSCRITS A L'ANNEXE C (iv) GESTION DES GAZ DE PROCEDE ET D'AUTRES RESIDUS (v) FORMATION DES DECIDEURS ET DU PERSONNEL TECHNIQUE (vi) MESURES, SUIVI ET PRESENTATIONS DES RAPPORTS

SECTION IV : COMPILATION DES RESUMES DES CATEGORIES DES SOURCES INCLUSES DANS LES SECTIONS V ET VI

	RESUMES DE LA SECTION SECTION V : CATEGORIES DE SOURCES INCLUSES DANS LA PARTIE II DE L'ANNEXE C
	RESUMES DE LA SECTION SECTION VI : CATEGORIES DE SOURCES INCLUSES DANS LA PARTIE III DE L'ANNEXE C

SECTION V : DIRECTIVES/CONSEILS PAR CATEGORIE DE SOURCES : CATEGORIES DES SOURCES DANS LA PARTIE II DE L'ANNEXE C

V.A	LES INCINERATEURS DE DECHETS (I) DECHETS SOLIDES MUNICIPAUX, DECHETS DANGEREUX ET DE BOUES D'EPURATION (II) DECHET MEDICAUX
V.B	LE BRULAGE DE DECHETS DANGEREUX DANS LES FOURS A CIMENT
V.C	LA PRODUCTION DE PATE A PAPIER UTILISANT LE CHLORE ELEMENTAIRE, OU DES SUBSTANCES CHIMIQUES GENERANT DU CHLORE ELEMENTAIRE
V.D	LES PROCEDES THERMIQUES DANS L'INDUSTRIE METALLURGIQUE (I) PRODUCTION DU CUIVRE SECONDAIRE (II) USINES DE FRITTAGE DANS L'INDUSTRIE DU FER ET DE L'ACIER (III) PRODUCTION D'ALUMINIUM SECONDAIRE (IV) PRODUCTION DU ZINC SECONDAIRE
SECTION VI : DIRECTIVES/CONSEILS PAR CATEGORIE DES SOURCES : CATEGORIES DES SOURCES DANS LA PARTIE III DE L'ANNEXE C	
VI.A	LA COMBUSTION A CIEL OUVERT DE DECHETS, Y COMPRIS DANS LES DECHARGES
VI.B	LES PROCEDES THERMIQUES DANS L'INDUSTRIE METALLURGIQUE AUTRES QUE CEUX MENTIONNES DANS L'ANNEXE C PARTIE II (I) PRODUCTION DU PLOMB SECONDAIRE (II) PRODUCTION D'ALUMINIUM PRIMAIRE (III) PRODUCTION DE MAGNESIUM (IV) PRODUCTION D'ACIER SECONDAIRE (V) PREMIERE FUSION DES METAUX DE BASE
VI.C	LES SOURCES DE COMBUSTION RESIDENTIELLES
VI.D	LA COMBUSTION DE COMBUSTIBLES FOSSILES DANS DES CHAUDIERES DE CENTRALES ET LES CHAUDIERES INDUSTRIELLES
VI.E	LES INSTALLATIONS DE BRULAGE DE BOIS ET DE COMBUSTIBLES ISSUS DE LA BIOMASSE
VI.F	LES PROCEDES SPECIFIQUES DE PRODUCTION DE SUBSTANCES CHIMIQUES ENTRAINANT DES REJETS DE SUBSTANCES INSCRITES A L'ANNEXE C
VI.G	LES FOURS CREMATOIRES
VI.H	LES VEHICULES A MOTEUR, NOTAMMENT CEUX UTILISANT DE L'ESSENCE AU PLOMB
VI.I	LA DESTRUCTION DE CARCASSES D'ANIMAUX
VI.J	LA TEINTURE DE TEXTILES OU DU CUIR (AU CHLORANILE) ET LA FINITION (EXTRACTION ALCALINE)
VI.K	LES INSTALLATIONS DE BROYAGE DES EPAVES DE VEHICULES
VI.L	LE CHAUFFAGE LENT DE CABLES EN CUIVRE
VI.M	LES RAFFINERIES D'HUILES USEES

